



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE CERTAINS HANDICAPS

Nous mettons un point d'honneur à garantir l'accessibilité des personnes en situation de certains handicaps à toutes nos formations. Nous étudions au cas par cas les mesures que nous pouvons mettre en place pour rendre accessible la formation demandée et fournir les différentes compensations nécessaires si besoin.

Afin de répondre à cette demande, nous pouvons nous appuyer sur des réseaux régionaux qualifiés sur le volet du handicap.

Aussi, tout au long de la formation, les personnes en situation de handicap disposent d'un référent au sein de l'organisme de formation pour les accompagner.

Référente Handicap : Simona GENTILE - 06 74 34 50 33 - simona.yogsansara@gmail.com

Date	Nature de la modification	Version
22/04//2023	Mise à jour	1

YOGSANSARA - 36 boulevard de Picpus, 75012 PARIS

SIRET : 50072109700037 – APE : 8551Z - S.A.R.L. au capital de 2 000€ - TVA Intracommunautaire : FR60500721097
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11755922175 du préfet de région Ile de France

NOS PARTENAIRES REGIONAUX

Délégation régionale Ile-de-France de l'AGEFIPH

24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad -

Immeuble Le Baudran

94110 ARCUEIL

ile-de-france@agefiph.asso.fr

9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Tel : 0 800 11 10 09

<https://www.agefiph.fr/ile-de-france>

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

2 rue Rigault - 92 000 Nanterre (siège)

Du lundi au jeudi de 9h à 12h – 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h – 14h à 16h30

<https://contact.hauts-de-seine.fr>

Tel : 01 41 91 92 50

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/92>



Une liste d'autres acteurs du champ du handicap est disponible au centre de formation et pourra être mise à disposition du stagiaire en situation de handicap.

Date	Nature de la modification	Version
22/04//2023	Mise à jour	1

YOGSANSARA - 36 boulevard de Picpus, 75012 PARIS

SIRET : 50072109700037 – APE : 8551Z - S.A.R.L. au capital de 2 000€ - TVA Intracommunautaire : FR60500721097

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11755922175 du préfet de région Ile de France

MODALITES D'ACCESSIBILITE

Notre organisme de formation s'engage à mettre en place l'ensemble des moyens de compensation selon la typologie du handicap.

Nous réalisons des études préalables au travers un questionnaire et des échanges téléphoniques et électroniques avec le stagiaire pour adapter sa formation (les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée).

Afin de garantir l'accès et la qualité de nos formations aux stagiaires en situation de handicap, il est important que YOGSANSARA soit informé au plus tôt du handicap de la personne inscrite.

Notre Référent Handicap prendra contact avec le stagiaire afin d'échanger sur ses besoins spécifiques. En fonction des demandes, nous pouvons nous rapprocher de nos partenaires spécialisés, l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) et/ou la MDPH pour un éventuel accompagnement. Une liste d'autres acteurs du champ du handicap est disponible.

Pour toute information complémentaire, contactez notre référent handicap :
Simona GENTILE 06 74 34 50 33 - simona.yogsansara@gmail.com

En nous partageant vos spécificités et vos demandes d'adaptations, vous participez à l'apprentissage et à la montée en compétences d'inclusion !

Date	Nature de la modification	Version
22/04//2023	Mise à jour	1

YOGSANSARA - 36 boulevard de Picpus, 75012 PARIS

SIRET : 50072109700037 – APE : 8551Z - S.A.R.L. au capital de 2 000€ - TVA Intracommunautaire : FR60500721097
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11755922175 du préfet de région Ile de France